

ED 544 : INTER-MED

**AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Monsieur Damarou HASSANE SOULEY soutiendra sa thèse le **2 février 2024 à 14h00** à **Université de Perpignan Via Domitia 52 Avenue Paul Alduy 66860 PERPIGNAN Cedex**, salle **salle du conseil de la BU Droit-Lettres**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit public**.

TITRE DE LA THESE : Problématique du droit de la commande publique dans l'espace UEMOA : contribution à l'étude du droit des marchés publics au Niger

RESUME : Au Niger, comme dans tous les États d'Afrique de l'Ouest, le recours au procédé contractuel par l'Administration est ancien. L'activité contractuelle publique a reçu une expérimentation depuis l'époque coloniale en Afrique, et connaît encore un développement sans précédent. A l'ère contemporaine, ce recourt au contrat pour l'achat des biens et services, pour la réalisation d'infrastructures et la gestion des services publics, est sans cesse fréquent de façon générale dans tous les États du monde sous des formes différentes, et en particulier dans nos Administrations publiques. Le professeur Maryvonne Hecquard-Théron reconnaît à juste titre, qu'« Il n'est de politique publique étatique ou locale sans démarche contractuelle à l'appui ». Mais, en dépit d'un siècle de pratique de technique contractuelle, le système de gestion de la commande publique, notamment des marchés publics en Afrique, est loin d'être performant. Ce phénomène semble être lié aux pays en développement comme l'ont montré certaines études en la matière. Le présent travail sur le droit de la commande publique dans l'espace UEMOA, plus précisément sur les marchés publics au Niger, a pour l'objet de contribuer à l'étude de la théorie générale du droit de la commande publique République du Niger.

Directeurs de thèse :

Mathieu DOAT, Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra - Université de Perpignan Via Domitia
Oumarou NAREY, -

Cotutelle : OUI

Etablissement de la cotutelle : Université Abdou Moumouni NIGER (NIGER)

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra

Le jury sera composé de :

- M. Florian LINDITCH, Professeur, Université d'Aix Marseille (**Rapporteur**)
- M. Alioune FALL, Professeur des universités, Université de Bordeaux (**Rapporteur**)
- M. Mathieu DOAT, Professeur, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- M. Christophe JUHEL, Professeur, UPVD (**Examineur**)
- M. BAKARY DRAME, Maître de recherche, Université de Bamako (**Examineur**)
- M. Oumarou NAREY, Professeur, Université Abdou Moumouni (**CoDirecteur de these**)